



Trésolya

Instrument financier de droit français émis par Natixis* offrant une garantie du capital à hauteur de 90 %**.

Trésolya présente un risque de perte en capital à hauteur de 10 % en cours de vie et à l'échéance.

L'investisseur prend un risque de perte en capital de 10 % maximum si l'instrument financier est revendu avant la Date d'Échéance.

Durée d'investissement conseillée : 5 ans (à partir de la Date de Détermination Initiale)

Éligibilité: comptes-titres ordinaires

Période de souscription : du mercredi 15 janvier 2020 au jeudi 30 avril 2020

La souscription de l'instrument financier pourra cesser à tout moment sans préavis avant la fin de la période de souscription.

Code ISIN: FR0013465002

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

* L'investisseur supporte le risque de défaut, de faillite et de mise en résolution de Natixis (Standard & Poor's : A+ / Moody's : A1 / Fitch Ratings : A+. Notations en vigueur au moment de l'impression de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation).

** Hors frais liés au compte-titres ordinaires (dont notamment les droits de garde), et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.



TRÉSOLYA EN QUELQUES MOTS

Comment ça marche?

Trésolya est un instrument financier destiné à une clientèle professionnelle et non-professionnelle au sens de la Directive 2014/65/UE MIFID 2. D'une durée de 5 ans, il permet à l'investisseur de s'exposer au marché actions français. Le montant de remboursement de l'instrument financier est conditionné à l'évolution de l'indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return (« l'Indice ») et à l'absence de défaut, de faillite et de mise en résolution de l'émetteur Natixis. L'Indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par les sociétés composant l'Indice au fil de l'eau, tout au long de la vie de l'instrument financier), puis en soustrayant 5 % par an, sur une base quotidienne. Le Niveau Initial de l'Indice, ainsi que la Date d'Évaluation finale de l'Indice sont pris en compte au cours de clôture.

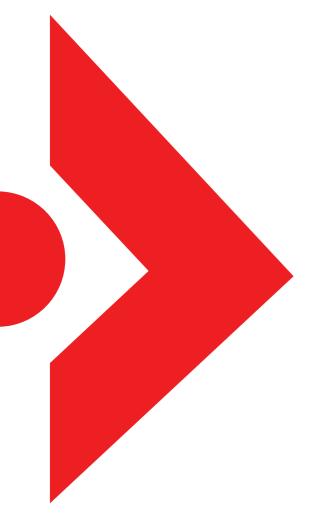
Avec **Trésolya**, vous bénéficiez d'une protection de 90 % de votre Capital Initial* en cours de vie et à l'échéance, soit **un risque de perte en capital d'un niveau maximum de 10 %.**



En cas de rachat avant l'échéance :

La valeur de marché de **Trésolya** dépend des paramètres de marché et son évolution pourra différer de l'évolution de l'Indice.

À tout moment en cours de vie, l'investisseur bénéficie d'une valeur de rachat supérieure ou égale à 90 % de son investissement initial, soit un risque de perte en capital maximum de 10 %.



Dans l'ensemble de cette brochure, TRA désigne le Taux de Rendement Annualisé hors frais liés au compte titre ordinaire (notamment hors droits de garde), et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Les termes « Capital » et « Capital Initial » désignent le montant investi par l'investisseur dans Trésolya, dont la Valeur Nominale est fixée à 1000 euros.

Dans l'ensemble de cette brochure, le montant de remboursement est calculé sur la base de la Valeur Nominale, hors frais liés aux comptes-titres ordinaires, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de faillite, de défaut et de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.

^{*} Hors frais liés au compte titre ordinaire (notamment hors droits de garde), et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.

MÉCANISME DE **REMBOURSEMENT**

Le Niveau Initial est déterminé par le cours de clôture de l'Indice du 14 mai 2020.

Remboursement⁽¹⁾ à l'échéance des 5 ans :

A la Date d'Évaluation Finale, le 14 mai 2025, on observe le niveau de l'indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return par rapport à son Niveau Initial. Ce niveau détermine la performance finale de l'Indice.

À la Date d'Évaluation Finale, le 14 mai 2025 :

Si la performance finale de l'Indice est négative, l'investisseur reçoit le 28 mai 2025 :

son Capital Initial diminué de la performance finale de l'Indice dans la limite de -10 %. Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte pouvant aller jusqu'à 10 % de son Capital Initial.

(Soit un TRA* de -2,05 % à 0 %)

Si la performance finale de l'Indice est positive ou nulle, l'investisseur reçoit le 28 mai 2025 :

son Capital Initial augmenté de la performance finale de l'Indice plafonnée à 20 %.

(Soit un TRA* maximum de 3,65 %)



- Hors frais liés au compte titre ordinaire (notamment hors droits de garde), et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.
- * TRA: Taux de Rendement Annualisé hors frais liés au compte titre ordinaire (notamment hors droits de garde), et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.

AVANTAGES & INCONVÉNIENTS

Avantages

- ➤ À l'échéance des 5 ans, si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial, l'investisseur récupère l'intégralité de son Capital Initial augmenté de la performance finale de l'Indice, jusqu'à une hausse de 20 % de l'Indice, ce qui correspond à un gain total maximum de 20 % (soit 4 % par année écoulée et un TRA* maximum de 3.65 %).
- À l'échéance des 5 ans, quelle que soit la performance de l'Indice par rapport à son Niveau Initial, l'investisseur est protégé à hauteur de 90 % du Capital Initial, représentant une perte en capital maximale de 10 %.
- > La revente éventuelle de Trésolya sur le marché secondaire avant l'échéance s'effectue aux conditions de marché du jour, et l'investisseur bénéficie d'une protection de 90 % du Capital Initial lors de la revente (soit une perte de 10 % maximum, et un TRA* minimum de -2,05 %).

Inconvénients

- > Trésolya présente un risque de perte en capital pouvant atteindre 10 % à l'échéance, si la performance finale de l'Indice est inférieure ou égale à -10 %. En cas de revente en cours de vie, le prix de rachat est déterminé par les paramètres de marché le jour de la revente, et Trésolya présente un risque de perte en capital si le prix de rachat de l'instrument financier est inférieur à son prix de souscription. Cette perte en capital est de 10 % maximum.
- Le gain maximum pour l'investisseur est plafonné à 20 % (soit un TRA maximum de 3,65 %), si la performance de l'Indice à l'échéance est supérieure à 20 %. L'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse de l'Indice (effet de plafonnement du gain).
- L'investisseur est exposé à un éventuel défaut, à une éventuelle faillite ou mise en résolution de l'Émetteur (qui induit un risque sur le remboursement) ou à une dégradation éventuelle de la qualité de crédit (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) de l'Émetteur.
- > L'Indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return ne présente pas le rendement total des actifs dans lesquels il est investi. Il est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par les sociétés composant l'Indice au fil de l'eau, tout au long de la vie du produit), puis en soustrayant 5 % par an, sur une base quotidienne. Le dividende moyen réinvesti dans l'Indice peut être inférieur ou supérieur à 5 %.



TRA : Taux de Rendement Annualisé hors frais liés au compte titre ordinaire (notamment hors droits de garde), et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.

FACTEURS DE **RISQUES**

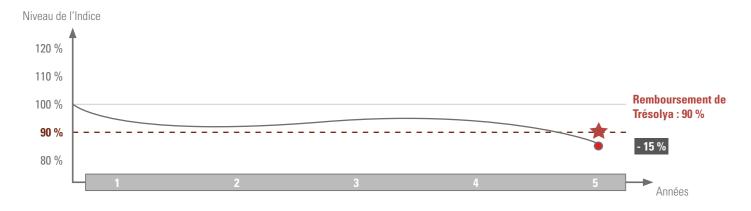
Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section facteurs de risques du Prospectus de Base. L'instrument financier Trésolya est notamment exposé aux risques suivants :

- > Risque de perte en capital: en cas de baisse de l'Indice par rapport à son Niveau Initial, l'investisseur peut subir une perte en capital à l'échéance (perte maximale limitée à 10 % du Capital Initial). En cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat de l'instrument financier pourra être inférieur à son prix de souscription, l'investisseur peut subir une perte en capital de 10 % maximum. L'évolution de Trésolya pourra différer de l'évolution de l'Indice.
- > Risque lié au sous-jacent : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'Indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return et donc à l'évolution du marché actions français.
- > Risque lié aux marchés de taux : avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante de l'instrument financier provoquera une baisse de sa valeur.
- > Risque de liquidité : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité de l'instrument financier, voire le rendre totalement illiquide. Les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs instruments financiers avant la Date d'Échéance.
- > Risque de contrepartie : le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur. La notation de Natixis est celle en vigueur au moment de l'impression de la brochure. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription à l'instrument financier.
- > Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur: conformément à la règlementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses instruments financiers en d'autres types d'instruments financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses instruments financiers.

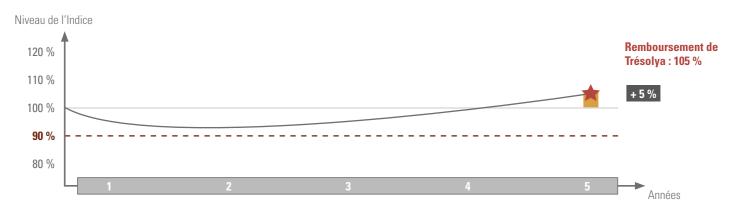


SCÉNARIOS DE REMBOURSEMENT

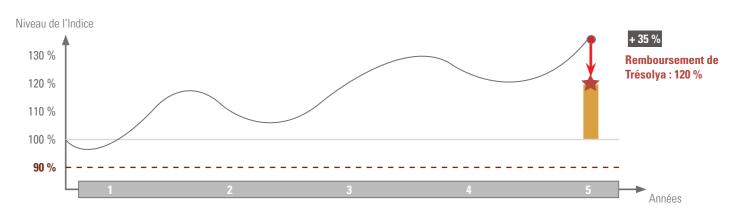
Cas défavorable



Cas médian



Cas favorable



Les données chiffrées utilisées dans ces scénarios n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme de Trésolya. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs.



Hypothèse d'une baisse de l'Indice de plus de 10 % à la Date d'Évaluation Finale

- Ce scénario défavorable repose sur une hypothèse de baisse de l'Indice de plus de 10 % à la Date d'Évaluation Finale.
- > À la Date d'Évaluation Finale, l'Indice perd 15 % par rapport au Niveau Initial. L'investisseur n'est pas pleinement impacté par cette performance négative et reçoit 90 % du Capital Initial. L'investisseur subit alors une perte en capital à hauteur de 10 %.

Remboursement final : 90 % du Capital Initial TRA* : - 2,05 % (contre -3,15 % pour l'Indice)

Hypothèse d'une hausse modérée de l'Indice à la Date d'Évaluation Finale

- > Ce scénario médian repose sur une hypothèse de hausse modérée de l'Indice à la Date d'Évaluation Finale.
- > À la Date d'Évaluation Finale, l'Indice a progressé de 5 %. L'investisseur reçoit le Capital Initial augmenté d'un gain de 5 %, soit 105 % du Capital Initial.

Remboursement final : 105 % du Capital Initial TRA* : 0,97 % (identique à celui de l'Indice)

Hypothèse d'une forte hausse de l'Indice (effet de plafonnement du gain)

- Ce scénario favorable repose sur une hypothèse de forte hausse de l'Indice à la Date d'Évaluation Finale.
- > À la Date d'Évaluation Finale, l'Indice a progressé de 35 %. L'investisseur reçoit le Capital Initial augmenté d'un gain de 20 %, soit 120 % du Capital Initial. L'investisseur ne bénéficie que partiellement de la hausse de l'Indice (gain plafonné à 20 %, contre une hausse de l'Indice de 35 %).

Remboursement final : 120 % du Capital Initial TRA* : 3,65 % (contre 6,09 % pour l'Indice)

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme de l'instrument financier. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs.

Le montant de remboursement est calculé sur la base de la Valeur Nominale, hors frais liés au compte titre ordinaire (notamment hors droits de garde), et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Les termes « Capital » et « Capital Initial » désignent le montant investi par l'investisseur dans Trésolya, dont la Valeur nominale est fixée à 1000 euros. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite et de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.

TRA: Taux de Rendement Annualisé hors frais liés au compte titre ordinaire (notamment hors droits de garde), et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.



PRÉSENTATION DE L'INDICE

CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return

L'Indice CAC® Large 60 EWER (Equal Weight Excess Return) est un indice sponsorisé par Euronext® Paris SA, lancé le 24 avril 2015 et qui recouvre les 60 plus grandes valeurs cotées à la Bourse de Paris. Sa composition est revue et rebalancée trimestriellement (cf. composition actuelle ci-dessous).

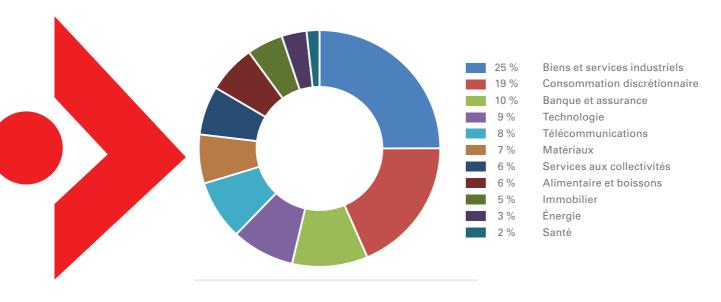
Il s'agit de la réunion du CAC® 40 et des 20 valeurs qui sont dans l'antichambre pour y figurer (CAC® Next 20). Ces 60 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'Indice, sans impact lié à la capitalisation boursière. L'Indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés

par l'Indice au fil de l'eau tout le long de la vie de l'instrument financier) puis en soustrayant 5 % par an. À titre d'information, le montant moyen des dividendes payés sur la période 2014-2019 s'élève à 3,29% (source : Bloomberg). Les montants des dividendes passés ne préjugent pas des montants des dividendes futurs.

L'indice CAC® Large 60 EWER est accessible entre autres sur le site d'Euronext® (www.euronext.com), ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : CLEWE Index; code ISIN : FR0012663334). Sa composition est disponible sur le site www.ce.natixis.com.

	Valeurs présentes dans l'	Indice CAC® Large 60 EWER (1)	
ACCOR	CREDIT AGRICOLE	LEGRAND	SOCIETE GENERALE
AIR FRANCE	DANONE	L'OREAL	SODEXO
AIR LIQUIDE	DASSAULT SYSTEMES	LVMH	SOLVAY
AIRBUS	EDENRED	MICHELIN	STMICROELECTRONICS
ALSTOM	EIFFAGE	NATIXIS	SUEZ
ARCELOR MITTAL	ELECTRICITE DE FRANCE	ORANGE	TECHNIPFMC
ARKEMA	ENGIE	PERNOD RICARD	TELEPERFORMANCE
ATOS	ESSILORLUXOTTICA	PEUGEOT	THALES
AXA	FAURECIA	PUBLICIS GROUPE	TOTAL
BNP PARIBAS	GECINA	RENAULT	UBISOFT ENTERTAINMENT
BOUYGUES	GETLINK	SAFRAN	UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD
BUREAU VERITAS	HERMES INTERNATIONAL	SANOFI	VALEO
CAPGEMINI	INGENICO GROUP	SCHNEIDER ELECTRIC	VEOLIA ENVIRONNEMENT
CARREFOUR	KERING	SCOR	VINCI
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	KLEPIERRE	SES	VIVENDI

Répartition sectorielle⁽¹⁾ de l'indice CAC® Large 60 EWER



⁽¹⁾ Sources: Euronext, Bloomberg au 09/12/2019

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Code ISIN	FR0013465002		
Forme juridique	Obligation de droit français émise sous le Prospectus de Base relatif au programme d'émission des obligations, ayant été approuvé le 13 juin 2019 par l' Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le visa n°19-262		
Émetteur	Natixis S.A. (S&P: A+ /Moody's: A1/Fitch Ratings: A+). Notations en vigueur au moment de l'impression de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.		
Protection du capital	Risque de perte en capital à hauteur de 10 % en cours de vie et à l'échéance		
Devise	Euro (€)		
Sous-jacent	Indice CAC $^{\odot}$ Large 60 EWER (code Bloomberg : CLEWE Index), calculé dividendes nets réinvestis et diminué d'un monta forfaitaire de 5 $\%$ par an, sur une base quotidienne.		
Période de souscription	Du mercredi 15 janvier 2020 (9h00 CET) au jeudi 30 avril 2020 (17h00 CET)		
Valeur Nominale	1000 €		
Prix d'Émission	100 % de la Valeur Nominale		
Éligibilité	Comptes-titres ordinaires		
Commission de souscription	Néant		
Commission de rachat	Néant, mais en cas d'une sortie en cours de vie de l'instrument financier, des frais de courtage peuvent s'appliquer dans le cadre du compte-titres ordinaire (la revente de l'instrument financier est soumise aux risques de taux et de liquidité, en dehors des frais de courtage).		
Durée maximale d'investissement	5 ans		
Date d'Émission et de Règlement	14 mai 2020		
Date d'Évaluation Finale	14 mai 2025		
Date d'Échéance	28 mai 2025		
Niveau Initial	Déterminé par le cours de clôture de l'Indice du 14 mai 2020.		
Périodicité de la valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un jour de négociation, le jour de négociation suivant. Un jour de négociation est défini comme un jour où le cours de clôture de l'Indice est publié.		
Publication de la valorisation	La valorisation est publiée tous les jours et est à la disposition du public en permanence sur le site dédié de Natixis : www.ce.natixis.com.		
Liquidité	Quotidienne		
Marché secondaire	Natixis s'engage à racheter quotidiennement aux porteurs les titres dans des conditions normales de marché à leur valeur de marché avec un minimum égal à 90 % de la valeur nominale des instruments financiers.		
Commission de distribution	Natixis paiera aux distributeurs une rémunération maximum égale à 2 % du montant effectivement placé.		
Agent de calcul de l'instrument financier	CACEIS Bank Luxembourg		
Lieu d'admission à la cotation des instruments financiers	Bourse de Luxembourg		
Documentation juridique des instruments financiers	Prospectus de Base tel que modifié par ses suppléments successifs, visé par l'AMF le 13 juin 2019 (n° de visa 19-262) et les Conditions Définitives de l'émission datées du13 janvier 2020. Ils sont disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france. org), sur le site dédié de Natixis (www.ce.natixis.com), et sur demande écrite auprès de l'Émetteur (Natixis - BP 4 - 75060 Paris Cedex 02 France).		

Le client peut recevoir, sur simple demande de sa part auprès de Natixis, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent instrument financier.

Conflits d'intérêt potentiels :

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existants entre les entités composant le Groupe BPCE* et l'Émetteur Natixis. Les Caisses d'Epargne, distributeurs de ce produit, sont actionnaires de BPCE qui est actionnaire majoritaire de l'Émetteur Natixis. Les autres établissements distributeurs sont des établissements de crédit affiliés à BPCE et à l'Émetteur Natixis.

L'attention des investisseurs est également attirée sur le conflit d'intérêt potentiel lié à la détermination de la valeur de l'instrument financier Trésolya avant l'échéance de l'instrument financier, Natixis pouvant décider d'acquérir cet instrument financier.

^{*} BPCE : Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 €. Adresse du siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13 - RCS Paris N° 493 455 042



AVERTISSEMENT

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général. Ce document à caractère promotionnel est établi sous l'entière responsabilité de Natixis. Une information complète sur le support, notamment ses facteurs de risques inhérents à l'instrument financier ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base, tel que modifié par ses suppléments successifs et les Conditions Définitives. Il est recommandé aux investisseurs potentiels de lire le Prospectus de Base et les Conditions Définitives avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les Instruments Financiers.

Ce document constitue une présentation commerciale à caractère purement informatif

Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription à l'instrument financier. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi l'instrument financier visé ne prend en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus de Base et les Conditions Définitives afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. La dernière version du document d'informations clés relatif à cet instrument financier peut être consultée et téléchargée sur une page dédiée du site de Natixis (https://cib.natixis.com/home/ PIMS#kidSearch). L'investissement doit s'effectuer en fonction de sa connaissance, ses expériences, ses objectifs d'investissement, son horizon de placement, sa capacité à subir des pertes et de son appétence aux risques. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tout autre professionnel compétent, afin de s'assurer que cet instrument financier est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à cet instrument financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIENT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉ A SOUSCRIRE A CET Instrument financier. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Trésolya est éligible pour une souscription en compte-titres. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. De ce fait, la performance nette pour l'investisseur peut donc être négative.

Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'instrument financier. Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France exclusivement. Ce document ne constitue pas une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente de l'instrument financier décrit.

Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir de telles informations sur tout produit, action ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de tenue de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instrument financier, action ou marché mentionné dans ce document. Ce support n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Natixis n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

Informations importantes

Les Instruments Financiers décrits dans la présente communication à caractère promotionnel font l'objet d'une documentation juridique composée du prospectus de base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs (1er, 2e, 3e, 4e et 5e supplément) approuvé le 13 juin 2019 par l'AMF sous le visa n 19 262 (le « Prospectus de Base ») et des conditions définitives en date du 13 janvier 2020 (les « Conditions Définitives ») formant ensemble un prospectus conforme au Réglement 2017/1129 (Réglement Prospectus). Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives sont disponibles sur le site internet de l'AMF (<u>www.amf-france.org</u>), sur le site dédié de Natixis (<u>www.ce.natixis.com</u>), et sur demande écrite auprès de l'Émetteur (Natixis - BP 4 - 75060 Paris Cedex 02 France). L'approbation du Prospectus de Base par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché

Cet instrument financier et ce document y relatif ne peuvent être distribués directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date d'ouverture de la période de souscription, le 15 janvier 2020. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Natixis est agréée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque—prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque centrale européenne (BCE).

Avertissement d'EURONEXT

Euronext Paris S.A. détient tous droits de propriété relatifs à l'indice CAC® Large 60 EWER. Euronext Paris S.A., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garantes, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Paris S.A., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice CAC® Large 60 EWER, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice CAC® Large 60 EWER, ou au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre.



www.caisse-epargne.fr



Natixis (Émetteur). Société Anonyme au capital de 5 044 925 571,20 euros.

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris.

Adresse postale: BP 4 - 75060 Paris Cedex 02 France. RCS Paris n°542 044 524.

BPCE. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros. Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13. RCS Paris n°493 455 042.

Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08 045100.

Crédit photos : Shutterstock

Impression de la brochure : 07/01/2020

